

DISCOURS DU PRESIDENT

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

Le Mans, vendredi 2 février 2018

**Dominique Le MÈNER,
Président du Conseil départemental**

Seul le Prononcé fait foi

Mes chers Collègues,

Notre session plénière est ce jour consacrée au Débat d'Orientations Budgétaires, première étape du cycle budgétaire de l'année.

Vous avez pris connaissance du rapport que je sou mets à débat, contenu sur lequel vos Commissions se sont déjà prononcées, rapport qui fait une projection de notre futur équilibre budgétaire.

Une fois encore, notre exercice se déroule avec des paramètres que nous ne connaissons pas tous. Une fois encore nous sommes dans l'attente de réponses en provenance de l'Etat. Une fois encore nous risquons de subir des décisions unilatérales de dernière heure...

Une situation que je pourrais toutefois résumer entre « Espoir et inquiétudes ».

Espoir d'abord :

Je ne vais pas revenir longuement sur le contexte économique mondial, européen et national. Vous avez pu lire les conclusions des spécialistes, la baisse du chômage est attendue. C'est une bonne nouvelle si elle se confirme. C'est une tendance dont nous nous réjouissons et il faut constater avec plaisir un frémissement économique que nous attendions depuis 6 ans...

Par contre, nous pouvons être inquiets lorsque nous entendons nos entreprises et nos collectivités parler de leurs difficultés de recrutement, avec des filières de formation en déshérence.

J'étais vendredi dernier, comme certains d'entre vous, à FormaSarthe, ce salon de la formation et de l'orientation, unique en son genre, soutenu par notre collectivité depuis 15 ans. J'ai apprécié le discours offensif de la Présidente de la Région sur les moyens consacrés par la collectivité régionale pour ce combat pour la formation. C'est sans aucun doute l'enjeu principal de ces prochains mois et nous y serons attentifs.

Mais cette embellie ne doit pas nous faire oublier que nous sommes le seul pays de la zone euro dont le déficit public reste supérieur au seuil de 3 points de PIB, fixé par le traité de Maastricht. Nous sommes toujours « en procédure de vigilance » selon la protocole mis en œuvre par la Commission Européenne.

Nous savons très bien que les efforts d'économie structurelle de l'Etat français en fonctionnement sont très faibles. Nous savons très bien que la capacité d'investissement de l'Etat est au plus bas.

Le constat dressé par la Cour des Comptes est d'ailleurs très critique quant à la réduction des déficits. Il est par contre élogieux pour le rôle des collectivités locales.

Elles ont été en 2016 les principales contributrices au redressement des comptes publics avec une amélioration qui provient – je le souligne - « essentiellement des Départements » dont les comptes se sont redressés grâce aux politiques menées par bon nombre de Départements.

Une analyse particulièrement intéressante à un moment où l'Etat nous demande de signer un pacte de confiance avec lui !

Une analyse qui prend en compte les dépenses nouvelles imposées aux Départements, une analyse qui intègre les efforts de gestion considérables qui ont permis une stabilisation des dépenses de fonctionnement à 0,1%, et mieux encore pour notre département !

Il serait donc légitime, qu'après plusieurs années de désorganisation territoriale et de transfert de charges, on puisse prétendre à une meilleure considération de l'Etat.

Ce ne semble malheureusement pas le cas si l'on en croit certaines propositions alarmantes.

Certaines de ces propositions, avancées par la mission Richard – Bur, nous concernent au premier chef.

C'est le cas lorsqu'elle évoque le transfert de la taxe foncière des propriétés bâties des Départements vers le bloc communal soit 13,8 milliards d'euros - piste revendiquée de longue date par l'Assemblée des Communautés de France.

C'est le cas également d'une autre piste concernant la descente de la CVAE départementale au bloc communal, pas sans logique selon certains eu égard à la répartition de la loi NOTRe.

C'est le cas encore lorsque le Conseil des prélèvements obligatoires relance l'idée de réduire, voire supprimer sous certaines conditions les droits de mutation à titre onéreux, nos DMTO si importants dans la période budgétaire que nous traversons.

En outre, ce serait un nouveau et grave recul de l'autonomie fiscale de notre collectivité.

Vous pouvez le constater les inquiétudes sont nombreuses à court et moyen terme.

- Inquiétude sur le fameux « pacte de confiance » qui est contraire selon l'ADF à l'article 72 de la Constitution, avec des collectivités qui s'administrent librement.
- Inquiétude par rapport à nos grandes questions toujours en instance : les AIS, les Mineurs Isolés Etrangers.

- Inquiétude lorsque le projet de loi 2018 -2022 pour les finances publiques prévoit pour 2022 la division par deux de l'encours de dette des collectivités locales à un moment où l'encours de dette de l'Etat pourrait... continuer à progresser ! (alors qu'il ne représente que 220 millions d'euros sur les 2.200 milliards d'euros !)

C'est dans ce contexte d'incertitudes, il faut le reconnaître assez coutumier, que nous allons arrêter nos orientations budgétaires qui s'inscrivent dans notre Projet Stratégique pour la Sarthe, voté en janvier 2017.

Notre budget 2018, qui sera débattu les 15 et 16 mars prochains, fera une place très large à la charge de la solidarité qui connaît une certaine inflammation, pour reprendre un terme médical.

Le Département est chef de file de solidarité. La solidarité, c'est notre mission première et il est clair qu'elle est essentielle dans notre société vieillissante et en période de crise.

Les perspectives 2018 prévoient un accroissement des dépenses de l'aide sociale à l'enfance, notamment en raison de la prise en charge d'un nombre croissant de Mineurs Isolés Etrangers (270 anticipés sur l'exercice 2018, après 230 fin 2017), soit une enveloppe financière évaluée à 5,4 M€ (après 4,4 M€ en 2017). J'ai reçu les associations qui œuvrent en faveur des MIE pour faire le point sur notre dispositif d'accueil qui est reconnu du fait de la bonne prise en charge par nos professionnels, avec d'ailleurs une organisation interne renforcée. Nous attendons les conclusions des travaux du groupe de travail Etat/ADF sur ce sujet.

Je rappelle que le Président de la République avait dit que cette question relevait de la politique migratoire, les orientations du 1^{er} Ministre et des Ministères semblent pourtant toutes autres...

Nous devons prévoir une augmentation des budgets liés à l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées, avec des taux directeurs compris entre 0,5 % et 1 % et un nombre de bénéficiaires en hausse (+ 2 % de personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale ; + 4,5 % de bénéficiaires de la PCH de plus de 20 ans à domicile).

Nous aurons à nous prononcer en fin de séance sur un vœu relatif au fonctionnement dans les EHPAD. Les associations de directeurs et les organisations syndicales ont manifesté mardi dernier et interpellé le Gouvernement et la Ministre de la Santé sur l'engagement de l'Etat. Nous avons participé à l'audience accordée par M le Préfet, Marie-Thérèse Leroux qui y a assisté nous fera un point lors de son intervention.

Dans le domaine de la Solidarité, nous continuerons de dérouler notre Schéma Unique sur tous les plans, dont celui de l'innovation qui est un axe fort.

Nous avons une évolution maîtrisée des allocations RSA, grâce à une baisse du nombre de bénéficiaires, financièrement fragilisée par la mise en place possible de la plateforme de dématérialisation de la CAF maintenant programmée courant 2018. J'ai signé début janvier le PTI avec 27 associations et organismes en convenant de la justesse de ce travail concerté qui a un objectif premier de contribuer à la création d'emplois. C'est le meilleur moyen de faire baisser le nombre d'allocataires au RSA.

Si la question sociale reste préoccupante, notre budget 2018 maintiendra un investissement élevé et c'est là aussi une bonne nouvelle pour la Sarthe et l'emploi.

Nos orientations budgétaires prévoient toujours un investissement soutenu à hauteur de 100M€, auquel on peut légitimement ajouter près de 35 M€ d'investissements en cours pour les 4 collèges en PPP.

D'autres programmes indispensables se déroulent comme prévus dans des secteurs clefs pour l'avenir de la Sarthe.

Je parlerai en 1er lieu du développement numérique où l'année 2017 a permis d'accélérer le déploiement de la fibre à l'habitant. 14 000 prises ont été construites et 12 000 sont en exploitation.

Comme vous le savez, Sarthe Numérique a lancé une procédure de Délégation de Service Public qui trouvera sa conclusion à la fin de cette année avec le choix du délégataire. Cela permettra de construire à terme 100 000 prises supplémentaires. Je tiens à rappeler que notre département est l'un des pionniers en matière de développement numérique, le premier en France à avoir raccordé tous ses collèges et plus de 120 zones d'activités.

Le plan collège performant se poursuit avec plus de 150 millions qui vont être investis jusqu'en 2021 : les constructions, le programme de travaux arrêté le 15 décembre dernier et une année 2018 qui verra la dernière phase de travaux sur le collège Anjou à Sablé sur Sarthe, les travaux sur le collège Paul Chevallier au Grand Lucé, la poursuite des travaux dans les collèges Bercé à Montval-sur-Loir et Alexandre Mauboussin à Mamers, la livraison courant ce mois de février de la nouvelle restauration du collège du Maroc-Huchepie.

L'année 2018 verra la poursuite des projets routiers structurants en cours notamment la fin de la déviation de Saint Calais. Ce sera aussi le démarrage des travaux du passage à niveau de Rouessé-Vassé et la fin de la modernisation de la RD104 à la Flèche et la réalisation du carrefour de La Hutte, route d'Alençon.

Concernant le diffuseur de La Chapelle St Rémy, Beillé, Connerré, je peux vous annoncer en primeur que les travaux de Cofiroute pourront démarrer vraisemblablement fin du 1^{er} semestre 2019, après le respect des différentes procédures en cours. En effet, les avenants ont été signés et l'ARAFER qui bloquait ces dossiers a donné son feu vert.

Nous continuerons en 2018 à dérouler notre plan du patrimoine avec la réalisation de nombreux chantiers dont celui de la déconstruction de la cité administrative rue de Chanzy, la construction de locaux à Sablé-sur-Sarthe et au Mans, rue Paul Courboulay.

Je tiens aussi à rappeler que le Conseil départemental continuera, sur de nombreuses lignes sectorielles, à soutenir les Communautés de communes et les communes dans la réalisation de leurs projets. C'est un choix auquel beaucoup d'autres Départements ont dû renoncer ces dernières années.

Tous ces investissements sont générateurs de richesses pour notre économie locale, pour ses salariés et tous les acteurs naturellement vigilants quand la collectivité lance ses programmes.

Toute cette politique d'investissement est rendue possible par une gestion exemplaire et maîtrisée, une gestion rigoureuse reconnue par la Chambre Régionale des Comptes et la Cour des Comptes.

Il ne s'agit pas de faire du l'autosatisfaction, il s'agit simplement de reconnaître la situation. Et il serait souhaitable que l'Etat, lorsqu'il met en œuvre un fonds de quelque nature que ce soit - décision rare au demeurant - tienne compte des efforts faits par les collectivités vertueuses.

Nous continuerons donc à avoir une gestion maîtrisée et anticipée de la masse salariale. Le Département confirmera en 2018 la stabilisation de ses dépenses de personnel malgré des facteurs de hausse s'élevant à plus d'1,6 M€.

Mes Chers collègues,

Nos orientations budgétaires 2018 sont une nouvelle fois la traduction de nos ambitions pour la Sarthe : une solidarité sans faille, un programme d'investissements indispensables pour l'avenir et pour le développement du département.

Elles peuvent l'être car nous menons une politique de gestion maîtrisée. Les résultats sont là en tout domaine, malgré la non compensation des AIS et la baisse des dotations de l'Etat.

Nous sommes en permanence dans la réflexion, élus, dans la diversité de cette Assemblée et, services, que je remercie, pour adapter l'organisation, moderniser nos moyens, en pensant toujours aux Sarthoises et aux Sarthois, usagers de notre service départemental.

Nous nous sommes fixés un cap avec notre projet de mandat. Nous avons arrêté notre Projet Stratégique pour la Sarthe. Nous aurons l'occasion en juin prochain de faire un bilan de mi-mandat, un bilan qui tiendra compte de l'environnement, des contraintes imposées par l'Etat, un bilan qui démontrera que nous agissons toujours pour l'attractivité de la Sarthe et la qualité de vie de ses habitants.

C'était le sens d'une réunion de travail hier soir avec mes collègues Présidents du Maine et Loire et de Mayenne et le Président de l'agglomération d'Angers pour parler de différents projets structurants et de mutualisation, dont l'avenir de l'aéroport d'Angers – Marcé.

C'était le sens d'une rencontre récente avec la Présidente de la Région sur la nécessité de poursuivre notre combat pour que le barreau TGV Massy – Valenton soit enfin réalisé.

C'est le sens de mes fréquentes saisines des Ministres sur les politiques menées, la dernière en date portant sur la mise en œuvre de la limitation de vitesse à 80 km/h et de ses conséquences sur nos infrastructures verticales et horizontales.

Mes chers collègues, je sais que vous en êtes tous convaincus : le Département est devenu la collectivité de proximité par excellence !

Nous agissons au quotidien pour une solidarité renforcée, nous agissons pour la solidarité territoriale.

Nous travaillons pour l'aménagement de nos territoires et la modernisation de nos infrastructures.

Nous avons tous la même ambition de relever les défis du 21^{ème} siècle pour la Sarthe.

C'est l'objet ce matin de ce débat d'orientations budgétaires auquel je vous invite tous à participer.